

Texte d'Appel

APPEL A COMMUNICATIONS

PROBLEMATIQUE

Une longue tradition de travaux sur genre, travail , modèles de conciliation et Etat-providence.

Grâce à l'apport des travaux féministes, les grands principes fondateurs de la relation travail/famille dans les sociétés salariales sont à présent nombreux, connus et reconnus. Les principes de cette relation renvoient à l'émergence des économies industrielles et à leur grands référentiels d'organisation basés sur la division sexuelle du travail de production et de reproduction : l'assignation prioritaire des femmes à la prise en charge de la famille et la responsabilité prioritaire des hommes au pourvoi des ressources économiques.

Grâce à l'apport des travaux qui, dans le sillage des études féministes, ont pris au sérieux l'importance des rapports sociaux de sexe dans l'analyse du travail et de la famille, on sait comment a évolué la relation travail/famille à l'épreuve de la modernisation des modes de vie : aujourd'hui comme on dit « les femmes travaillent », mais les grands principes de la division du travail perdurent dans de nouveaux arrangements sexués où les hommes maintiennent leur assignation prioritaire dans la sphère productive pendant que les femmes cherchent un introuvable équilibre entre investissement professionnel et investissement familial.

Plus récemment, grâce au renouveau des études féministes issu des recherches sur les fondements des Etats providence, les travaux se sont consacrés à comparer les différents « régimes » (de protection sociale, de *care*, de conciliation travail/famille) et à classer les Etats le long d'un *continuum* où ils s'affichent plus ou moins *bons* (friendly) et plus ou moins source d'émancipation des femmes. Dans ces travaux, la notion de « contrats sociaux de sexe » (chez Carole Pateman) ou celle de « Social-care » (chez Jane Lewis) comme l'importance accordée aux droits sociaux (chez Diane Sainsbury) sont quelques uns des apports majeurs de la dynamique récente des études de genre. Au-delà des typologies rendant compte de convergences inattendues ou de nouveaux clivages d'un pays à l'autre, ces travaux ont permis non seulement de reconnaître le *genre comme principe organisateur des Etats-providence* mais de penser les modes de production du soin sur autrui (le *care*) comme un des piliers du développement *durable* des sociétés à venir.

Mis en forme : Police :Italique

Mis en forme : Police :Italique

Enfin, après une longue période d'analyses et de déconstructions épistémologiques, les études féministes montrent que les logiques de régulation traditionnelles de l'articulation travail/famille touchent à leur point d'horizon. En dépit de l'accroissement des taux d'activité des femmes et des aides aux mères travailleuses, une série d'indicateurs « passe au rouge » : comme la part croissante des mères dans la population des pauvres ou des travailleurs pauvres, la stagnation des taux d'activité des mères, la persistance du « plafond de verre », l'

inadéquation persistante des services aux besoins des familles etc. Autrement dit nombre de stigmates qui témoignent qu'en dépit des incontestables améliorations de ce qu'on appelait jadis « la condition féminine », la liberté et la parité de participation à toutes les sphères d'activités sociales, économiques et civiques entre homme et femmes ne sont en aucun cas garantie, ni pour maintenant ni pour l'avenir.

Un chantier qui reste une boîte noire : les alternatives possibles au fondement de la relation travail/famille traditionnelle

Considérant la nature et l'évolution des différents schémas de relation travail/famille dans les sociétés développées contemporaines, Rosemary Crompton (1999)¹ a stylisé ses acquis en plaçant la variété des modèles de conciliation contemporains le long d'un continuum qui oppose le modèle traditionnel (l'homme au travail, la femme au foyer) à un modèle d'avenir (égalité des hommes et des femmes dans le travail et la famille). Elle montre bien qu'au sein du continuum, entre les extrêmes que sont d'un côté « le salaire familial » et de l'autre le « double salaire », se déclinent aujourd'hui beaucoup de variantes dont la plupart relève d'une logique non alternative : celle du « *salaire d'appoint* » qui va du modèle où les mères n'exercent que des petits boulots jusqu'au modèle où elles travaillent de manière discontinue en passant par le modèle de l'engagement à temps partiel ou celui de l'emploi stable family-compatible, moins payé mais plus flexible. Cette logique du « *salaire d'appoint* » est **non alternative** dans la mesure où elle ne remet pas en cause les fondements sexués de la division des activités socialement utiles. Et c'est là que le « continuum de Crompton » est intéressant dans la mesure où il donne à voir la nature de la contradiction à résoudre : dans la plupart des sociétés salariales, la modernisation et la démocratisation des modèles familiaux reposent sur des principes de conciliation qui ne remettent pas en cause les fondements sexués de la division des activités socialement utiles.

Comment sortir de cette contradiction qui associe une dynamique de progrès et le maintien de fondement qui en neutralise la portée transformatrice? comment envisager les conditions d'émergence d'un modèle de division sociale des activités socialement utiles réellement alternatif ?

Imaginer des perspectives alternatives au fondement genré de la relation travail/famille issue des premières sociétés salariales est une des voies majeures vers l'effectivité du droit fondamental des hommes et des femmes à participer, à égalité et en toute parité, à l'ensemble des espaces d'activités d'une société. Mais, paradoxalement, la recherche de cette alternative reste aujourd'hui peu balisée et peu structurée. Au moment où les modes de vie se déstandardisent à l'épreuve des transformations du Travail et de la Famille, au moment où le sens de l'engagement professionnel des hommes se dilue dans d'autres engagements et où l'engagement familial des femmes n'est plus pensé en termes d'alternative à leur engagement professionnel, au moment où le travail est considéré comme nécessaire à l'autonomie de toute personne mais non suffisant à son épanouissement personnel, **n'est il pas temps d'aller vers une nouvelle étape, celle qui consiste à s'interroger sur les conditions d'émergence d'un nouveau modèle de division sociale des activités socialement utiles, plus égalitaire, plus en adéquation avec les grands enjeux des sociétés démocratiques à venir ?**

¹ Rosemary Crompton (1999) restructuring gender relations and employment : the decline of the male bread winner Oxford University press, Oxford UK

Tel est le chantier que se propose d'ouvrir le colloque proposé. Des travaux existent ouvrant des pistes de réflexion considérables mais qui gagneraient à être mieux balisées. Dans cette perspective, **systematisons deux espaces de réflexion et quatre axes thématiques autour desquels pourraient se situer les contributions attendues.**

PERSPECTIVES DE QUESTIONNEMENT

Deux espaces de réflexion

Ces espaces sont privilégiés parce qu'ils se revendiquent chacun de rompre avec les fondements naturalistes de la division du travail et évacuent d'entrée toute forme à même de réifier une affectation sexuée des activités.

1- Dans un premier espace, les travaux défendent l'hypothèse qu'un modèle alternatif aux fondements genrés de la relation travail/famille se dégage, dont la figure forte serait l'**universal bread winner**. *L'universal bread winner* généralise un pourvoyeur de revenu *non genré* et s'appuie sur une intégration des femmes sur le marché du travail égale à celle des hommes tout au long de la vie. *L'universal bread winner model* consacrerait donc un recentrage fort sur le droit à l'emploi et le basculement de l'assignation prioritaire de la force de travail de *tous* les individus (hommes et femmes) sur la sphère professionnelle. Dans ce modèle alternatif non genré, la famille est peu sollicitée pour sa capacité productive et l'aménagement du temps de travail (au premier rang duquel s'affiche le temps partiel) est discuté et discutable comme pourvoyeur de sous emploi. A contrario, toute progression vers la carrière continue tout au long de la vie s'affiche comme « émancipatrice », dès lors que cette perspective est ouverte sans distinction de sexe. Ce modèle s'appuierait sur une marchandisation maximale des tâches domestiques et familiales, sur l'extension de la professionnalisation de l'emploi de care (offerts, vendus ou subventionnés par l'Etat et/ou l'Entreprise) et sur la re-commodification /re-marchandisation des Régimes d'Etat Providence (en limitant l'indépendance d'existence hors revenus -issus ou dérivés- du travail et en ré-aussant les droits sociaux à l'exercice immédiat d'un emploi).

2- Comme en miroir à ces travaux, on repère aujourd'hui une perspective qui *fait rupture*, la rupture dont parle Nancy Fraser² dès 1994 quand elle s'oppose à une logique d'émancipation universelle *par le travail*. Elle y substitue une *autre* logique qui reposerait sur une *autre façon de penser la nature et la place du travail* (à même de brouiller les frontières qui séparent le travail dit productif et le travail non productif) et *sur une autre façon de penser le monde* » (où la richesse ne serait plus pensée au seul prisme du travail dit productif mais aussi à partir d'une *éthique du care*). En termes d'idéal type, le modèle de Nancy Fraser correspondrait à une famille où l'homme et la femme seraient responsabilisés à égalité pour prendre en charge eux-mêmes le noyau dur des tâches familiales (grâce à temps de travail à géométrie variable tout au long de la vie) et assistés d'un accompagnement à la carte (qui irait du minimum à la prise en charge maximale du *care*). Dans un contexte d'accompagnement, de professionnalisation et de revalorisation des tâches de care, cette perspective s'accompagnerait d'une relance du processus de dé-commodification (qui assure la sécurité

² Nancy Fraser (1994) "After the Family Wage : Gender Equity and the Welfare State" *Political Theory* Vol 22, n°4 p. 591-618

économique hors revenus immédiats du travail) mais dans des formes alternatives rompant avec la logique des transferts sociaux familialisés. Dans cette perspective, la figure forte du modèle familial est duale et non genrée, sorte d'*universal earner/carer* qui consacre le déclin de la séparation et de la hiérarchisation du travail issu des sphères professionnelles et familiales. On retrouve dans beaucoup de réflexions récentes (sur la redéfinition des droits sociaux, la citoyenneté sociale, le care, l'éthique du care ou le Social care ou la conciliation vie professionnelle/vie familiale) des préoccupations qui renvoient à cette perspective alternative ouverte par Nancy Fraser.

Quatre axes thématiques

Il s'agit moins de prendre position (et d'inscrire sa contribution dans un espace ou dans un autre) que de s'interroger sur les grands référentiels implicites véhiculés dans nos travaux, tant dans la formulation de nos hypothèses ou dans nos grilles d'analyse que dans la mise en forme des principes alternatifs que nous formulons. Dès lors, les entrées thématique sont vastes. Pour en circonscrire l'étendue, les communications attendues seront inscrites et discutées dans le cadre d'ateliers organisés autour des quatre axes thématiques suivants :

Atelier 1. *Care, Social care, Ethique du care*

Suggestions d'entrées possibles : modes de gouvernance, professionnalisation du *care*, nature du travail familial et parental, nouvelles approches de la dépendance et construction de l'autonomie, nouvelles figures de la relation de *care* etc.

Atelier 2 - *Régime de citoyenneté*

Suggestions d'entrées possibles : citoyenneté sociale nouveaux risques et nouveaux droits sociaux, Action publique et intervention sociale, partage des responsabilités dans le *losange de la protection sociale*, « féminisme d'Etat », les luttes pour la reconnaissance etc.

Atelier 3 - *Travail, organisations, conciliation*

Suggestions d'entrées possibles : flexicurité ; work life balance, congés parentaux, organisation du travail, modèles de carrière, mode de management, mixité du marché du travail, diversification des modes d'emploi, modalités d'activité des hommes et des femmes etc.

Atelier 4- *Parcours de vie, construction des capacités et libre choix, accompagnement social*

Suggestion d'entrées possibles : au cœur des inégalités homme/femmes et de la distribution des temps travaillés, il y a l'inégalité des chances à maintenir son autonomie. Quels instruments soutenir et/ou inventer pour sauvegarder les *pouvoirs d'agir* des personnes dans les interactions sociales (conjugales, familiales, professionnelles, sociales), et ce tout au long de la vie ? quels régimes temporels favoriser pour valoriser l'ensemble des activités socialement utiles ?

RECOMMANDATIONS

Nous serons particulièrement attentifs.....

- ▶ aux communications qui s'inscrivent dans la problématique du colloque à savoir : une approche *globale et relationnelle* qui tient compte des multiples registres stratégiques, institutionnels et cognitifs qui président à la construction sociale de la réalité ;
- ▶ aux communications qui cherchent à se situer dans le chantier en cours sur les alternatives au « modèle du salaire familial », idéal type des sociétés salariales traditionnelles.
- ▶ aux travaux qui cherchent à rendre compte d'interventions sociale innovantes ou de pratiques sociales inédites, notamment celles issues des situations individuelles de crise et/ou de ruptures sociales.
- ▶ et enfin, aux travaux issus de jeunes chercheurs qui s'intéressent aux transformations en cours ou à venir de la relation travail/famille .

Aucune limitation dans le champ disciplinaire n'est demandée. Tout programme de recherche basé sur une investigation de terrain (en cours ou achevée) sera particulièrement apprécié

Les travaux du colloque seront valorisés

Une publication éditoriale est prévue pour un choix de communications retenues par le comité scientifique à l'issue du colloque (le financement en est déjà assuré). L'ensemble des communications présentées seront par ailleurs valorisées à partir de trois supports : une mise en ligne sur le site, une édition sur CD ROM et un document papier de la collection interne au Laboratoire LISE du CNAM.